

Olivier Dumoulin

La tribu des médiévistes

In: Genèses, 21, 1995. pp. 120-133.

Résumé

■ Olivier Dumoulin: La tribu des médiévistes Les médiévistes affichent une conscience aiguë de leur originalité, de leur appartenance à un corps de spécialistes recon- naissable à un objet singulier, à des sources particulières et à des savoir-faire spécifiques. La surveillance de la chasse gardée est illustrée par l'éviction des non spécialistes du territoire médiéval. Toutefois cet état de fait est neuf. Au milieu du xixe siècle, le médiéviste, le nom et la chose, n'existe pas en France. Puis, peu à peu, de nécrologie en compte rendu, de thèse en élection universitaire, l'identité du médiéviste surgit, au fur et à mesure que ses rivaux et collègues, modernistes par exemple, se dotent eux aussi d'un statut scientifique. Avec l'entre -de ux-guerre s se parfait la définition de ce champ spécialisé et de l'habitus socio-professionnel qui lui est associé. A contrario, l'entreprise des Annales récuse le principe même de la spécialisation et de sa forme périodée.

Abstract

The tribe of medievalists Medievalists manifest acute awareness of their originality, their membership in a group of specialists recognizable by its uncommon subject, special sources and specific skills. Efforts to preserve their private domain are illustrated by the eviction of non-specialists from medieval territory. However, this situation is new. In the middle of the 19th century, the medievalist did not exist, either in name or in function. Then, little by little, starting with an obituary, going on to a report, then writing a thesis and finally being elected to a college, the identity of the medievalist suddenly appeared at the same time as rivals and colleagues, e.g. modernists, also acquired scientific status. Between the wars, the finishing touches were put on the definition of this specialized field, along with the general socio- professional appearance associated with it. In contrast, the Annales enterprise challenged the very principle of specialization along with historical periods.

Citer ce document / Cite this document :

Dumoulin Olivier. La tribu des médiévistes. In: Genèses, 21, 1995. pp. 120-133.

doi: 10.3406/genes.1995.1328

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1995_num_21_1_1328



La tribu des médiévistes

Olivier Dumoulin



- 1. Norman F. Cantor, Inventing the Middle ages, the lives, works and ideas of the great medievalists of the xxth century, New York, William Morrow, 1991; Adrian H. Bredero, «L'empirisme d'un médiéviste et le renouveau des méthodes d'interprétation», L'Histoire et ses méthodes, Amsterdam, 1982; Alain Guerreau, «Les Annales vues par un médiéviste», Lendemains, n° 6, novembre 1981; Kevin Brownlee, Marina S. Brownlee, Stephen G. Nichols, The new medievalism, Baltimore, John Hopkins University Press, 1991, p. 330.
- 2. «Profession médiéviste», Moyen Age, mode d'emploi, Médiévales, n° 7, 1984.
- 3. Pierre Riché, «Henri-Irénée Marrou et le Moyen Age», Le Moyen Age, n° 2, 1994, p. 245. Voir aussi Edmond-René Labande, «Henri-Irénée Marrou», Cahiers de civilisation médiévale, t. XX, 1977, p. 85.
- 4. Régine Pernoud, Jean Gimpel, Raymond Delatouche, Le Moyen Age pour quoi faire? Paris, Stock, 1986, pp. 11-12.
- 5. Charles-Edmond Perrin, Revue historique, 1949, t. 201.
- 6. Daniel Milo, Trahir le temps, Paris, Les Belles Lettres, 1990.
- 7. Pierre Vidal-Naquet, Les Assassins de la mémoire, Paris, La Découverte, 1987, p. 11 : «Ayant toujours combattu l'hyperspécialisation des corporations historiennes, ayant toujours lutté pour une histoire désenclavée, j'avais l'occasion, nullement nouvelle, de passer à la pratique».
- 8. Jean Bollack, «Ulysse chez les philologues», Actes de la recherche en sciences sociales, n° 3, 1978, p. 9.
- 9. Luc Boltanski, Les cadres, la formation d'un groupe social, Paris, Éd. Minuit, 1982.

es médiévistes attisent la curiosité par leurs spectaculaires manifestations d'appartenance. Cela peut surprendre : nombre de ceux qui étudient les sociétés d'Europe entre le ve et le xve siècles n'hésitent pas à se réclamer du «métier de médiéviste» ou à faire une «apologie pour la médiévistique»¹. L'affirmation de cette famille singulière dans la grande communauté des historiens ne fait plus de doute quand on lit l'enquête menée par la revue Médiévales en 1984 : quelle que soit l'origine de leur vocation - attrait pour l'exotisme ou familiarité - aucun des auteurs ayant répondu à l'enquête na songé à récuser le qualificatif de médiéviste².

La spécificité se trahit en particulier lorsque les hasards d'une mort amènent les panégyristes à octroyer le dignus est intrare dans la corporation. Ainsi, à la mort d'Henri-Irénée Marrou, les médiévistes ont cru devoir affirmer qu'il appartenait à leur monde en dépit des apparences : ses qualités d'historien n'auraient pas suffi sans cela à légitimer leur hommage. Pierre Riché conclut après avoir évoqué les travaux de Marrou sur les troubadours : «c'est donc à bon droit que les médiévistes peuvent considérer Marrou comme l'un des leurs et que l'on peut présenter une esquisse de son itinéraire médiéval³.»

Que les médiévistes forment un corps à l'intérieur du corps, leur propension à se désigner ainsi le suggère ; Régine Pernoud dialogue avec des médiévistes, non avec des historiens, pour se demander ce que le tiers monde d'aujourd'hui pourrait tirer des modalités du développement occidental entre le xe et le XIII^e siècles⁴. Évoquant la disparition d'André Deléage, Charles-Edmond Perrin exprime cette conscience d'appartenir au «groupe des médiévistes français», à nouveau durement frappé après la mort héroïque de Marc Bloch⁵. Groupe, corporation, confrérie, ces notions s'objectivent avec l'institutionnalisation des chaires. Le Moyen Age existe puisqu'il y a des études médiévales, les études médiévales existent puisqu'il y a des spécialistes qui y consacrent leur vie.

Ainsi une théorie qui voudrait que les historiens se définissent par la période qu'ils étudient se transforme en fait social. Les attaques récentes demeurent sans effet⁶. Faire de l'histoire, c'est se doter de saines méthodes, se doter de saines méthodes c'est s'outiller en moyens critiques adaptés aux supports documentaires de la période étudiée. La spécialisation est donc périodique et plus la segmentation s' accroît plus la science progresse. Depuis la fin du xixe siècle les bilans historiographiques et les ouvrages méthodologiques célèbrent cette division de l'opération historique.

Interroger la tribu des médiévistes, c'est porter la lumière sur les postulats et les effets d'une telle organisation du métier d'historien, naguère contestés avec ardeur par Pierre Vidal-Naquet⁷. Relativiser, dissoudre la légitimité du tissu disciplinaire, l'entreprise n'est pas neuve. Mais construire ses grilles spécifiques, développer ses us et coutumes ne manque pas de produire des effets ; la tribu, arbitraire sur le plan épistémologique, se fait pratique et corps social tout en même temps⁸. Aussi faut-il admettre l'objectivité du fait social et en démêler le surgissement, la perpétuation et la résistance aux assauts venus de l'extérieur ou de l'intérieur de la profession historique.

Pour ce faire il faut en finir avec l'aporie qui veut que le groupe établisse les limites du champ disciplinaire alors qu'il n'existe pas encore comme tel. Une alternative frustrante s'offre au chercheur⁹: décider de donner une définition a priori du groupe des médiévistes ou «essayer derrière le substantif de trouver la substance» (Wittgenstein). Ce substantialisme naïf s'affiche parfois ouvertement quand le médiéviste évoque «l'essence de cette histoire

(i.e. le Moyen Age) et donc de sa périodisation 10». L'objet historique «500-1500» légitimerait l'existence scientifique des médiévistes parce qu'il y a eu réellement un Moyen Age. Ce postulat s'oppose à celui de Marc Bloch : «Du moment que nous ne croyons plus à la nuit du Moyen Age, que nous avons renoncé à peindre comme un désert uniformément stérile des siècles, qui [...] furent si riches... Le Moyen Age, en vérité, ne vit plus que d'une humble petite vie pédagogique ; contestable commodité de programmes, étiquette, surtout, de techniques érudites, dont le champ d'ailleurs, est assez mal délimité par les dates traditionnelles 11.»

Si le Moyen Age est une construction, les médiévistes toutefois demeurent car «de quelle science souveraine pourrait-on bien s'autoriser pour contester la réalité d'un principe d'identité auquel les agents sociaux accordent leur croyance¹²». Entre la forme vide et le sens injustifiable, l'enquête semble écartelée. Réduire l'entreprise à la recherche de l'apparition du substantif et se tenir ainsi pour quitte, ou croire que spontanément depuis 1453 ou 1492, des hommes se sont appelés médiévistes relève de la même illusion. Dans le cas de l'impérialisme de la forme, nommer c'est décrire ; dans l'autre hypothèse, le réalisme prévaut en toute impunité. Or il faut «casser l'effet par lequel le groupe se donne une existence quasi naturelle¹³».

La méthode ne consiste pas à ignorer les dimensions techniques de la division du travail intellectuel, mais à découvrir qu'elles n'opèrent qu'à travers des médiations de système symbolique, que la technique n'est pas antérieure au découpage disciplinaire. Comprendre comment s'est opérée, dans une conjoncture définie, le regroupement des médiévistes qui a modifié l'ensemble des noms de ceux qui se livraient au travail historique, et dégager les traits pertinents du groupe¹⁴ constituent donc nos deux objectifs.

L'intrus

Comment un livre de médiéviste est-il reconnu par la société des pairs, ces médiévistes universitaires qui forment la communauté devant laquelle les auteurs de fictions ambitieuses sur le Moyen Age, Umberto Eco, Barbara Tuchman, comparaissent pour recevoir un satisfecit ? La relecture de Montaillou village occitan sert ici de révélateur aux réactions des médiévistes face à l'entrée d'un historien de métier venu du champ voisin.

Les premiers constats ne laissent pas de surprendre. La Revue historique, Speculum, Le Moyen Age, les Cahiers d'histoire de la Civilisation médiévale n'accordent pas une ligne à l'ouvrage entre 1975 et 1980. Quand le Nouvel Observateur, le Monde, l'Express, consacraient Emmanuel Le Roy Ladurie, la communauté historienne n'offrait qu'un strapontin au professeur du Collège de France. Il y a bien quelques comptes rendus à glaner¹⁵, mais seul le compte rendu de la Revue d'histoire de l'Église de France envisage Montaillou comme village médiéval. Les rapprochements fréquents avec l'histoire rurale, avec les travaux modernistes de Natalie Zemon Davis «démédiévalisent» l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie.

Les premières critiques accréditent l'hypothèse de l'incompétence technique. Le débat de Quaderni Storici, à l'occasion de la parution de la traduction italienne du livre, offre un exemple de cet argumentaire. Le Roy Ladurie force les textes ; il le fait dès l'abord, en raison d'une indifférence coupable aux nombreux filtres traversés par la parole occitane avant de se figer dans les registres de l'évêque de Pamiers. L'argument développé dans Quaderni Storici a parcouru la communauté des gardiens du temple médiéval. Si le médiéviste est l'homme qui sait lire les vieilles écritures, critiquer une charte, comprendre le vieux français, alors Emmanuel Le Roy Ladurie a fauté ; là résiderait l'ori-

- 10. Van Kieft, «La périodisation du Moyen Age», in Chaïm Perelman (éd.), Les catégories de l'histoire, Bruxelles, Éd. Institut social de l'Université de Bruxelles, 1979, cit. p. 42.
- 11. Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire, le métier d'historien*. Paris, A. Colin, nouvelle édition Étienne Bloch (éd.), 1993, cit. p. 181.
- 12. Luc Boltanski, Les Cadres, op. cit.
- 13. Ibid. p. 49.
- 14. Ibid. p. 49.
- 15. Citons notamment: Leonard (E.) Boyle, «Montaillou revisited: mentalité and methodology», Pathways to medieval peasants, 1981, pp. 119-140; Georges Duby, «Vingt-cinq croquants du XIV° siècle», Le Nouvel Observateur, n° 574, 15-21, décembre 1975, pp. 60-62; Paul Jacques, «La religion populaire au Moyen Age», Revue d'histoire de l'Eglise de France, t. 63, 1977, pp. 78-86; Giuseppe Sergi et alii, «Note su storia totale fra ricerca e divulgazione: il Montaillou di Le Roy Ladurie», Quaderni Storici, 1979, fasc. 1, pp. 205- 240; Kathrin Utz, «Montaillou n'est pas une île: les derniers cathares Pierre Clergues et Pierre Maury devant leurs juges», Études de lettres (Lausanne), 1992, n° 4, pp. 143-167; Natalie Zemon Davis, «Les conteurs de Montaillou», Annales ESC, 1979, n° 1, pp. 61-73
- 16. Journal of Medieval history, 1978, p. 402
- 17. Emmanuel Le Roy Laduric, *Montaillou*, *village occitan*, Paris, Gallimard, 1975, cit. p. 10.
- 18. *Ibid.*, p. 32 : «Les potagers du vieux Montaillou...», p. 34 : «Me faisant le sociologue du vieux Montaillou..».
- 19. *Ibid.*, p. 231 : «Ces veuvages successifs sont le pain quotidien de la démographie d'Ancien Régime».
- 20. *Ibid.*, p. 615.
- 21. *Ibid.*, p. 615, note 2. Hilton Rodney, "Medieval peasants", *The Journal of peasants studies*, janvier 1974; T. Shanin, "Peasant economy", *The journal of peasants studies*, janvier 1974.

gine de l'ostracisme dont le frappent tout particulièrement les grandes revues du médiévisme. La seule mention spécifiquement médiévale évoque, avec un sens tout britannique de l'understatement, les remous engendrés par la publication de Montaillou: «Although it was based on a well-known source, Professor Le Roy Ladurie's Montaillou... caused quite a stir when it came out in 1975. After all the author has succeeded in reconstructing substantial elements of the social life of a rural medieval peasant community¹⁶.» «After all» suggère avec perfidie que le bruit qui avait entouré la parution de l'ouvrage ne méritait rien d'autre qu'un commentaire shakespearien, «Much ado about nothing»; après l'évitement, la réduction de Montaillou.

L'ostracisme pourrait être la peine infligée à celui qui a dépassé le public des pairs, mais la relecture de *Montaillou* incite à interroger plus avant cette feinte indifférence. Dès les premières pages, alors même que nous ne sommes pas entrés en Sabarthès, dans les hautes terres du comté de Foix, le guide ébranle les catégories périodiques de la raison historienne : «A qui veut connaître le paysan des anciens et très anciens régimes, ne font pas défaut les grandes synthèses, – régionales, nationales, occidentales : je pense aux travaux de Goubert, Poitrineau, Fourquin, Fossier, Duby, Bloch¹⁷...»

Ainsi le lecteur ne part pas à la découverte du paysan médiéval mais des «croquants» du très ancien régime. Et pour mieux marquer le coup, les autorités invoquées mêlent indistinctement modernistes et médiévistes. Rien d'innocent dans cette évacuation du Moyen Age, car Emmanuel Le Roy Ladurie insiste; son étude se situe dans la droite ligne de son approche du journal du Sire de Gouberville et de sa lecture de Rétif de la Bretonne : l'intangible frontière de la fin du xv^c siècle s'évanouit. Comme Peter

Lasslett, il explore «ce monde que nous avons perdu» dont la révolution industrielle, l'ère du marché triomphant et le dépassement de bornes malthusiennes du «monde plein» auraient sonné le glas.

Quand Emmanuel Le Roy Ladurie cerne la chronologie de Montaillou, il décrit «le vieux Montaillou¹⁸», le Montaillou du XIV^e siècle, jamais le Montaillou médiéval. Le Moyen Age et les médiévistes disparaissent à l'horizon de l'Ariège, pour laisser la place au régime démographique de l'Ancien Régime¹⁹.

Les réflexions théoriques des dernières pages éclairent ce refus conjoint de la période et de ses dévôts²⁰. L'outillage conceptuel de Le Roy Ladurie n'entretient aucune relation avec les débats et les attendus des médiévistes patentés. Hésiode ou Aristote expliquent Montaillou: «Ces références archaïques surprendront peut-être? Pourtant, comment ne pas avouer qu'entre le modèle «féodal-médiéval» présenté de manière brillante par R. Hilton, 1974, et le modèle de T. Shanin, 1974, qui, table sur la très longue durée, intermillénaire, de l'économie paysanne, c'est le second qui a mes préférences²¹.» Montaillou est une île en dehors de ce temps du pouvoir et de l'Église que la tradition culturelle et historienne a baptisé le Moyen Age.

Les paysans existent donc, l'Ancien Régime démographique mérite le détour, mais du Moyen Age il n'est obstinément pas question. Ainsi Emmanuel Le Roy Ladurie efface le Moyen Age des tables de l'histoire et le monde des médiévistes marginalise son œuvre. Car Montaillou casse la logique des débats entre médiévistes et commet ainsi un péché bien plus grave que ses éventuelles erreurs techniques ou interprétatives. A suivre Emmanuel Le Roy Ladurie, l'ensemble des questions et des démarches qui a institué les chaires, les comportements, le langage des médiévistes, qui en a fait une communauté



- 22. Michel Foucault, L'Ordre du discours, Paris, Gallimard, 1976, cit. pp. 35-36.
- 23. Jacques Le Goff, Pierre Toubert, «Une histoire totale du Moyen Age est-elle possible ?» in Tendances, perspectives et méthodes de l'histoire médiévale, Actes du 100° congrès national des sociétés savantes, Paris, Bibliothèque nationale, 1977, pp. 43-44.
- 24. *Ibid.*, p. 39 : «Ces médiévistes du XIX^e ont considéré que les différentes catégories de documents relevaient de techniques d'études spécifiques».
- 25. L'histoire de «Moyen Age» remonte bien au-delà du fameux Cellarius (Keller). Voir Baldinger, «Moyen Age: un anglicisme?», Revue de linguistique romane, t. 26, 1962, pp. 13-24 et Fernand Vercauteren, «Le Moyen Age», in Chaïm Perelman (éd.), Les catégories en histoire, Bruxelles, Éd. Institut social de l'Université de Bruxelles, 1969.
- 26. Baldinger, «Moyen Age: un anglicisme?», op. cit.
- 27. Balzac, *La muse du département*, Paris, La Pléiade, Gallimard, 1976, p. 645 : «Aussi devint-elle moyenâgiste. Elle s'enquit, aussi, des curiosités qui pouvaient dater de la Renaissance...» (1843).
- 28. Les deux sous la plume de Ruskin; Oxford English dictionnary, vol IX, ed. 1989. Mediaevalist n'est en revanche attesté chez Ruskin qu'en 1875.
- 29. Le «moyennâgé» de Chateaubriand n'a guère survécu aux Mémoires d'Outre-Tombe, cf. B. Quémada, Datations et documents lexicographiques, n° 22, Publications de l'INALF, Paris, CNRS, Klincksieck, 1983. En revanche en 1964, Pierre Goubert et M. Denis n'hésitent pas à créer une «médiévalité», cf. Ibid.
- 30. Baldinger, «Moyen Age: un anglicisme?», op. cit.
- 31. Si l'analyse des comptes rendus a suscité des travaux (cf. Bertrand Muller, «Critique bibliographique et construction disciplinaire: l'invention d'un savoir-faire», Genèses, n° 14, 1994, pp. 105-124; Margaret Steig, Origins and development of scholarly historical periodicals, Atlanta, Alabama University Press, 1986), il n'en est rien pour l'étude des nécrologies. Nous l'abordons ici en exploitant seulement une partie du corpus: Revue historique, Le Moyen Age, Bibliothèque de l'École des chartes.
- 32. 54 nécrologies par an de 1876 à 1895, 40 par an de 1896 à 1920, 21 de 1921 à 1936...
- 33. Victor Karady, «Durkheim, les sciences sociales et l'Université: bilan d'un semi-échec», *Revue française de sociologie*, XVII, n°2, avril-juin 1976, pp. 267-311.
- 34. «Bibliographie établie par Émile Chatelain», Annuaire de l'École pratique des hautes Études, 1912-1913, Paris, 1912.

tacite ou explicite, est récusé par le langage même du village occitan. La pratique discursive de le Roy Ladurie le situe hors du «vrai de la discipline»; son travail échappe aux catégories du vrai et du faux pour devenir un produit monstrueux où le médiéviste et la médiévistique ne sauraient se reconnaître²².

Sa démarche s'inscrit à rebours de la spécificité que Jacques Le Goff et Pierre Toubert reconnaissent au médiéviste : «le médiéviste est peut-être un historien privilégié, car il peut mieux que d'autres jouer sur deux registres... Il a assez de matériaux documentaires pour construire dans la longue durée une histoire totale... Il n'a pas trop de documents. Il est à l'abri des tentations qui poussent le moderniste vers l'histoire sérielle où l'analyse de la conjoncture dissout les structures et oblige finalement à une autre définition de ce que pourrait être, pour l'époque moderne et contemporaine une histoire totale²³...»

Ainsi s'affirme le lien consubstantiel de l'historien à ses sources; une relation d'un autre type induit une autre démarche. La perception de cette autonomie du corps des médiévistes, constituée par son objet et ses techniques, s'impose si bien que Jacques Le Goff et Pierre Toubert peuvent dire de leurs confrères du xixe siècle qu'ils étaient conscients de leur appartenance au groupe des médiévistes²⁴. Démarche bien peu historienne, les contemporains de Gabriel Monod se disaientils médiévistes ou historiens d'abord?

Au berceau du médiévisme

Avant Littré en 1868, «médiéviste» est ignoré, de même que «médiéval» ; «Moyen Age» règne seul depuis que le dictionnaire de l'Académie l'a pleinement intronisé en 1835²⁵. Il a fallu attendre sa réhabilitation romantique pour que le terme devienne commun²⁶. «Moyen Age» s'impose alors sans partage puisque Balzac désigne sous le vocable

«moyenâgiste»²⁷ celui «qui estime ou admire le Moyen Age». Médiéviste, tout comme médiéval, vient d'Angleterre où le terme est attesté dès 1827 pour l'objet, dès 1853 pour les études d'histoire²⁸. Dès l'invention de «médiéval» le néologisme ne s'inscrit plus du côté du «Moyen Age» mais dans le camp médiéval²⁹. Son caractère savant explique d'ailleurs la disgrâce de la première famille de termes, avec la victoire de «médiéval» sur «moyenâgeux», devenu péjoratif, selon la pente caractéristique de l'évolution du lexique français vers le terme savant³⁰.

Toutefois des usages sociaux la lexicographie ne dit rien. Pour en parler la médiévistique procure le modèle ad hoc avec le recours aux obituaires : on peut ainsi interroger la litanie des nécrologies qui remplissent les pages des revues historiques³¹. Ces textes indiquent la fonction que le groupe des pairs assigne au défunt reconnu ou exclu de la communauté scientifique. En effet, la «police» du discours disciplinaire ne délimite pas seulement les propositions recevables et les questions pertinentes, elle définit le groupe des interlocuteurs accrédités. Toutefois la source présente un biais : la variation des usages. Ainsi au cours de ses premiers lustres, la Revue historique adopte une politique systématique de sélection post mortem des membres recevables au sein de la corporation. Cette démarche reflète certains des a priori de la revue, qui fait sien le modèle germanique de communauté scientifique. Lors de l'Affaire Dreyfus s'organise une rupture avec ce modèle, au moment même où les attaques convergentes de l'Action française, de Péguy, de Lasserre et d'Agathon dénoncent la mainmise de la science germanisée sur la Sorbonne. Après 1920, ce contrôle social de la corporation perd de son sens : la professionnalisation et la confiscation de l'histoire scientifique par les enseignants chercheurs étant réalisées, le flux des nécrologies se tarit³².

1878-1920 : érudit, historien, chartiste ou médiéviste.

Le caractère clé de cette étape ressort de l'étude de l'évolution de l'enseignement dans les Facultés des Lettres. Avant 1870, l'unique professeur d'une Faculté des Lettres de province parcourt la totalité des temps historiques tout en enseignant une géographie purement historique, comme Fustel de Coulanges à Strasbourg. Même à la Sorbonne, les chaires spécialisées ne font leur apparition qu'au cours des années 1880. En 1878, Fustel de Coulanges devient le premier titulaire d'une chaire d'histoire du Moyen Age. A partir de ce moment l'histoire devient la discipline la plus choyée des Facultés des Lettres ; les espoirs de carrière universitaire pour les jeunes agrégés y sont plus nombreux qu'ailleurs³³.

Le premier indice est la liste copieuse des nécrologies rédigées par Gabriel Monod pour la Revue historique 34. Cette liste de 47 nécrologies, donne la mesure de l'attention accordée par le père de la génération critique à cet exercice. Les messages explicites que Monod fait passer dans ces brèves notices attestent de leur poids³⁵. Ces remarques justifient que l'on s'interroge sur l'usage des désignations professionnelles par Gabriel Monod. A deux reprises seulement les historiens défunts sont décrits comme médiévistes : Paul Fabre³⁶ et Auguste Tardif³⁷. Cette faible reconnaissance de la catégorie se vérifie encore mieux si l'on considère les longues nécrologies consacrées à des figures éminentes de la science historique disparues au tournant du siècle, tel Waitz qui marqua de manière indélébile Gabriel Monod³⁸. L'hommage rendu au grand maître, Gabriel Monod brosse les portraits parallèles de Waitz et Ranke, sans que les expressions de «médiéviste» et «moderniste» ne surgissent sous sa plume. Quatorze ans plus tard, Arthur Giry incarne l'érudition, l'enseignement, il avait tracé un sillon profond dans le domaine



- 35. Ainsi au lendemain du procès de Rennes, les héros de la cause dreyfusarde sont systématiquement célébrés, tandis que les adversaires sont clairement désignés pour ce qu'il sont. Cf. respectivement: Gabriel Monod, «Gaston Paris», Revue historique, t. 82, 1903, p. 63, Id., «M. Gaston du Fresne, marquis de Beaucourt», Revue historique, t. 81, 1902, p. 329.
- 36. Gabriel Monod, «Paul Fabre», *Revue historique*, t.70, 1899, pp. 79-81 : «il aura marqué sa place parmi les médiévistes».
- 37. Gabriel Monod, «Auguste Tardif», Revue historique, t. 1890, p. 226: «Il était le frère aîné de Jules Tardif, pour lequel il eut la plus vive affection bien qu'il regrettât, sans le dire, de voir cet éminent médiéviste, se dissiper sans fruit à des études sur certaines langues orientales peu connues».
- 38. Gabriel Monod, «Waitz», Revue historique, t.31, 1886, p. 386.
- 39. Gabriel Monod, «Arthur Giry», *Revue historique*, t. 72, 1900, pp. 103-107.
- 40. Gabriel Monod, «Gaston Paris», Revue historique, op. cit.
- 41. Gabriel Monod, «Auguste Molinier», *Revue historique*, t. 86, 1904, pp. 306-313.
- 42. Gabriel Monod, «Jules Havet», *Revue historique*, t. 53, 1893, pp. 326-328.
- 43 Gabriel Monod, «Bernard Monod», *Revue historique*, t. 87, 1905, pp. 310-312.
- 44. Gabriel Monod, « Les études historiques en France», *Revue internationale de l'enseignement*, 1889, t. II, pp. 587-599, cit. p. 589.
- 45. Albert Sorel, «Discours à la Société libre de l'Eure, 14 mai 1905», in Louis Passy, Albert Sorel à la Société libre de l'Eure, Evreux, Hérissey, 1909, p. 28, cité par Jean Le Pottier, Histoire et érudition. Recherches et documents sur le rôle de l'érudition médiévale dans l'historiographie française du xixe siècle, t. 2, thèse présentée à l'École des chartes 1979, p. 277. Ce travail de premier ordre n'a pas fait l'objet d'une publication : je remercie son auteur de m'avoir autorisé à le citer.
- 46. Louis Bréhier et Gabriel Desdevisses du Dezert, Le travail historique, Clermont, Bloud, 1913, p. 13, cité par J. Le Pottier, Histoire et érudition, op. cit., t. 2, p. 280.
- 47. Gabriel Monod, «La chaire d'histoire du Collège de France». Revue historique, t. 90, 1906, pp. 241-268.
- 48. Rodolphe Reuss, «W. Von Giesebrecht», *Revue historique*, t.44, 1890, p. 223.
- 49. Camille Jullian, Extraits des historiens français, Notes sur l'histoire en France au XIX^e siècle, Paris, 1897, rééd. Genève, Slatkine, 1979, p. XLII, cit. p. CVI.
- 50. Pierre Caron et Philippe Sagnac, L'état actuel des études d'histoire moderne en France, Paris, Revue d'histoire moderne, 1902, p. 19.

des études médiévales, mais Monod ne le classe pas pour autant sous l'étiquette médiéviste³⁹. Gaston Paris demeurera «un mythologue, un historien au sens complet du mot» dont le siège restera vide «à la table ronde des romanistes⁴⁰». Philologue, romaniste, Gaston Paris n'était donc pas médiéviste! Quant à Auguste Molinier s'il s'inscrit «au premier rang des jeunes érudits qui se consacraient aux études médiévales», s'il fut un excellent «paléographe», il n'était pas médiéviste⁴¹. Les découvertes de Julien Havet «lui assurent une place éminente parmi les érudits qui se sont occupés du Moyen Age», mais non pas la qualité de médiéviste⁴². Enfin lorsque Monod évoque la disparition de son fils, le «jeune savant» Bernard Monod emporté par la tuberculose, il ne songe pas un instant à l'appeler médiéviste⁴³.

Pourtant le futur historien de Michelet ne méprise pas le terme, sa présentation des études historiques en France pour la Revue internationale de l'enseignement l'atteste : «L'École des chartes fondée par le gouvernement de la Restauration a pour but de former des archivistes et des bibliothécaires ; elle est devenue tout naturellement une pépinière de paléographes, de diplomatistes, de médiévistes, de romanistes⁴⁴.» Mais l'usage reste mal fixé ; le médiéviste s'inscrit ici comme le détenteur d'un savoir-faire technique, au même titre que la philologie romane, ou la diplomatique; sans doute parce qu'en cette fin des années 1880, la grande ligne de fracture que dessinent les nécrologies demeure celle qui sépare les érudits, qui enregistrent, expertisent et classent, et les historiens, qui écrivent. Monod demeure fidèle aux catégories à l'intérieur desquelles il a pensé la naissance d'une histoire scientifique alliant érudit et historien, face à l'amateur-collectionneur et au pur narrateur. Cette taxinomie de l'entreprise historiographique est marquée par la volonté de réconcilier l'École normale supérieure et l'École des chartes. Elle régit encore

la description qu'Albert Sorel fait du métier d'historien en 1907 : «Je dis que sans érudition, il n'y aurait pas eu d'histoire, mais je dis aussi que sans historiens, il n'y aurait pas eu d'érudits⁴⁵.» A titre rétrospectif, elle se lit encore dans le livre de deux professeurs d'histoire de la Faculté des Lettres de Clermont en 1913 : «Les érudits et les historiens ne sont plus divisés en deux clans rivaux, mais forment maintenant une seule armée ; il devient impossible d'écrire l'histoire à quiconque n'est pas capable de rechercher et de critiquer les sources qui servent à l'écrire⁴⁶.» Dans le cas de Monod, le remords quant à sa spécialisation le confirmera dans sa réticence : jamais le spécialiste de la critique des textes médiévaux qu'il fut ne se présenta comme médiéviste⁴⁷.

Cependant la lecture de la Revue historique dénote des pratiques différentes ; le spécialiste de la nécrologie d'Outre-Rhin, l'alsacien Rudolph Reuss évoque, en 1890, les monographies érudites de Giesebrecht qui «firent époque chez les médiévistes allemands⁴⁸». Néanmoins, ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard que la génération des disciples de Monod acclimate en profondeur l'appellation. Si peu reconnue par Gabriel Monod, la catégorie s'avère déjà «naturelle» dans un texte classique de Camille Jullian en 1897 ; la catégorie médiéviste entre alors dans les acquis de la profession : «Mais il y eut une floraison inaccoutumée de revues savantes [....] pour les médiévistes s'ouvrit la Bibliothèque de l'École des chartes (1835); pour les archéologues classiques ou orientalistes, se fonda la Revue archéologique; pour les numismates, la Revue française de numismatique (1836)⁴⁹.»

Philippe Sagnac et Pierre Caron tirent les conséquences de la partition pédagogique de l'histoire en quatre grandes périodes : «L'École des chartes est avant tout destinée à former le personnel d'archivistes-paléographes nécessaires au service des bibliothèques et des archives. En même temps elle

joue depuis sa fondation, en 1821, un rôle scientifique considérable ; ce sont son esprit et ses méthodes qui ont renouvelé au xixe siècle les études d'histoire du Moyen Age, et il n'est guère aujourd'hui de médiéviste qualifié qui n'ait reçu son enseignement⁵⁰.» Cette spécialisation par période est décrite alors comme le modèle d'une division scientifique du travail scientifique. A l'image du taylorisme, la parcellisation est la propédeutique à l'effort collectif. Tout au long de ce texte Sagnac et Caron, se référant aux conquêtes techniques et cognitives de l'histoire médiévale, transforment la partition pédagogique du savoir en principe d'organisation de la recherche et de la corporation : «Malgré toutes les réformes récentes, il reste beaucoup à faire pour l'histoire moderne dans les facultés des Lettres de nos universités. Cet enseignement n'est pas encore conçu comme un enseignement scientifique. Il faut lui donner pour base une solide érudition. On le fait pour l'histoire ancienne, pour l'histoire du Moyen âge, pourquoi n'agirait-on pas de même pour l'histoire moderne⁵¹?»

L'affaire paraît gagnée en 1914, lorsque Louis Halphen évoque le triomphe des méthodes scientifiques des médiévistes; «comme les «médiévistes», les historiens des Temps Modernes ont désormais compris que, pour écrire un livre, il ne suffit pas de quelques découvertes heureuses ; que, si l'on ne peut voir tous les textes, il faut néanmoins en voir beaucoup et de toutes les espèces avant que de ne rien conclure⁵²...» Le principe de la spécialisation par période commence à triompher de l'organisation technicienne de la corporation. Le texte d'Halphen relate fort bien les conditions de ce glissement, l'entrée massive d'historiens ayant fait leurs armes en histoire médiévale.

Un an plus tard Charles-Victor Langlois témoigne à son tour de la reconnaissance de la catégorie : « En dehors des écrits proprement



- 51. *Ibid.*, p. 16
- 52. Louis Halphen, Cent ans de recherche historique en France, Paris, Alcan, 1914, p. 163.
- 53. Charles-Victor Langlois, «Les études historiques», in La Science française, t. II, Paris, Larousse, 1915, p. 18.
- 54. Charles-Olivier Carbonell, «Les professeurs d'histoire de l'enseignement supérieur en France au début du xxº siècle», in Charles-Olivier Carbonell, Georges Livet (éds), Au berceau des Annales, Toulouse, Presses IEP Toulouse, 1982, p. 97.
- 55. Louis Halphen, «Achille Luchaire», Revue historique, t. 100, 1909.
- 56. Revue internationale de l'enseignement, t. 51, 1906, pp. 411-422.
- 57. Gabriel Monod, «La situation de l'enseignement supérieur», *Revue historique*, t. 91, 1906, p. 306.
- 58. Pierre Caron et Philippe Sagnac, L'État actuel des études ..., op. cit. .
- 59. M. Bloch, Apologie pour l'histoire, op. cit., p. 181.
- 60. Charles-Victor Langlois, «Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société de l'Histoire de France», Annuaire de la Société de l'Histoire de France, Paris, Champion, 1923, p. 5.

académiques, il faut faire entrer en ligne de compte, dans la récolte due à l'institution universitaire, ceux qui résultent de l'activité libre des maîtres et anciens étudiants. L'École d'Athènes et l'École des chartes étaient jadis seules à fournir des hellénistes et des médiévistes compétents à l'érudition et à la littérature. Les Universités forment maintenant des investigateurs et des écrivains instruits pour des spécialités très diverses qui se répandent et relèvent partout le niveau de la production⁵³.»

Le directeur des Archives nationales suggère le glissement qui de la technique va faire passer à la substance ; comme une langue est une façon de sentir et de penser, l'étude du Moyen Age se conformerait à une civilisation particulière, à une substance. Le médiéviste naît donc, entre 1895 et 1914, au moment où des transfuges, auteurs d'une thèse d'histoire médiévale, fondent l'enseignement critique de l'histoire moderne dans les Facultés des Lettres ; nommer les médiévistes consiste d'abord à distinguer ceux des vingt-et-un auteurs de thèse en histoire médiévale qui se sont exclus de la spécialité pour enseigner l'histoire moderne et contemporaine⁵⁴. La multiplication des chaires, la possibilité d'une spécialisation précoce avec le DES, devenu obligatoire pour se présenter à l'agrégation d'histoire en 1894, offrent une base institutionnelle à la spécialisation universitaire et légitiment les périodes, et non plus les types de technique ou de sources, comme base de l'organisation socio-professionnelle.

Les médiévistes se dénomment ainsi lorsque l'histoire médiévale cesse d'avoir le privilège de la démarche critique et scientifique. Toutefois les nécrologies marquent encore un retard sur les bilans du savoir historique : Louis Halphen évoque la mémoire d'Achille Luchaire comme professeur et historien⁵⁵. L'identification ne prend pas encore un caractère d'obligation. Car cette taxinomie s'oppose à celle des techniques de l'histoire

refoulées en bloc sous l'appellation «sciences auxiliaires». L'usage de «médiéviste» reflète le retour à la coupure entre l'École des chartes et les Facultés des Lettres. Alors même que les élèves de l'École des chartes comme Augustin Cochin et Georges Bourgin témoignaient à la fin du siècle d'une ouverture au moderne et au contemporain, la perception chartiste du métier, après 1900, n'adopte pas la catégorie médiéviste, qui reste absente des nécrologies de la Bibliothèque de l'École des chartes jusqu'au milieu des années 1920. On y célèbre le souvenir des «vénérés confrères», des «représentants de l'esprit chartiste», des «érudits illustres» voire «ubiquistes». Alors que l'École se replie peu à peu, l'usage du mot reste encore assez indécis chez les érudits.

Ce décalage entre l' École des chartes et la Faculté des Lettres se comprend à la lumière des polémiques qui ébranlent l'univers chartiste⁵⁶ aux lendemains de l'affaire Dreyfus et de l'incorporation de l'École normale supérieure dans le cadre de l'Université de Paris. Alphonse Aulard suggère alors de supprimer son monopole et de réduire l' École des chartes à l'enseignement du Moyen Age; Ferdinand Lot et Gabriel Monod lui répondent vertement. Toutefois l'argumentation du fondateur de la Revue historique éclaire l'absence du médiévisme dans les textes d'une École qui s'y consacre tant : «Sans doute, nous dit-on qu'on ne veut guère détruire l'École des chartes, qu'on veut la conserver comme école d'histoire du Moyen Age. Je pense que c'est faire injure aux facultés des Lettres que de croire nécessaire de garder à côté d'elles une école spéciale d'histoire du Moyen Age, comme si elles étaient incapables d'étudier cet enseignement. Non, c'est comme école préparatoire aux fonctions d'archiviste que je désire la conserver⁵⁷.» Préserver le caractère généraliste de l'École des chartes revient aussi à préserver une partition technique des savoirs, alors que modernistes et contemporanéistes souhaitent la cantonner au Moyen Age et peu à peu susciter l'adéquation médiéviste/chartiste⁵⁸.

La dénomination du nouveau groupe et la prise de conscience de ses intérêts modifient la dénomination des autres acteurs. La profession historique se structure alors selon des normes distinctes de celles qui régissent le monde de l'érudition, celui de l'édition ou de la faveur mondaine : le médiéviste naît, l'érudit s'efface, bientôt le moderniste va percer.

Marc Bloch et la spécialisation : le paradoxe de l'entre-deux-guerres

La stratégie de carrière de Marc Bloch permet de saisir indirectement l'évolution du groupe des médiévistes. Le point de vue de Marc Bloch sur la légitimité du groupe est radical : «Le médiéviste est l'homme qui sait lire les vieilles écritures, critiquer une charte, comprendre le vieux français. C'est quelques chose, sans doute. Pas assez, assurément pour satisfaire, dans la recherche des divisions exactes, une science du réel⁵⁹.»

Cette attitude contraste avec la «naturalisation» de la classification socioprofessionnelle lentement mise sur pied entre les deux guerres. Ainsi, lorsqu'en 1923 Charles-Victor Langlois dresse, pour la Société de l'histoire de France, le bilan des deuils de la discipline historique, il ordonne naturellement son discours par «spécialité périodique» 60. Le triomphe des «médiévistes» est retardé dans la Revue historique par un phénomène de génération. En 1930, l'auteur des nécrologies, Charles Bémont, reste fidèle aux anciens qualificatifs célébrant l'érudit. A peine a-t-il cédé la plume que la catégorie s'impose sans peine. Charles Petit-Dutaillis célèbre en Maurice Prou, défunt directeur de l'École des chartes «un érudit excellent qui, dans presque tous les domaines de la science médiéviste, laisse des œuvres remarquables [...] numismate de pre-



- 61. Charles Petit-Dutaillis, «Maurice Prou», *Revue historique*, t. 165, 1930, p. 429.
- 62. Edouard Jordan, «Charles-Victor Langlois», *Revue historique*, t. 164, 1930, p. 464.
- 63. Olivier Dumoulin, «Deux correspondances de médiévistes à la lumière du réseau tissé par un iconoclaste», *Sociabilité, Culture et Patrimoine, Cahiers du GRHIS*, n° 1, 1994, pp. 113-124.
- 64. Bibliothèque de l'École des chartes, 1930.
- 65. Le Moyen Age, 1930.
- 66. Le triumvirat Maurice Prou, Abel Lefranc et Henri Pirenne s'était lié d'amitié à l'École des chartes.
- 67. Henri Laurent, «Henri Pirenne», Le Moyen Age, 1935.
- 68. Olivier Dumoulin, *Profession historien: un métier en crise? 1919-1939*, thèse, EHESS, 1983.
- 69. Une élection universitaire dans la Sorbonne de l'entredeux-guerres est soumise à l'avis du comité de la discipline concernée, mais le vote clé est celui de l'assemblée des professeurs toutes disciplines confondues de la Faculté.
- 70. Bertrand Muller (éd.), Marc Bloch, Lucien Febvre, Correspondance, t. 1, La Naissance des Annales 1929-1933, Paris, Fayard, 1994. Lettre du 20 ou 21 décembre 1933, p. 459.
- 71. Lucien Febvre, «Comment Jules Michelet inventa la Renaissance», in Studi in onore di Gino Luzzato, Milano, 1950.

mière valeur [...] ayant une possession complète des moyens dont un médiéviste doit disposer [...]. La variété et la valeur de ses travaux le rattachent à la lignée des grands médiévistes du XIXe siècle»⁶¹. Edouard Jordan évoque le livre de Charles-Victor Langlois sur les hôtels de Clisson, de Guise et de Rohan-Soubise, pour souligner que «ce médiéviste s'y montre historien très averti de l'art moderne⁶²».

L'organisation professionnelle périodisée s'impose même là où elle heurtait d'autres principes plus anciens d'organisation de la science historique : l'École des chartes. La période n'est pourtant pas favorable à la transformation des us et coutumes de l'École atteinte d'une véritable fièvre obsidionale : la majeure partie du personnel d'encadrement, ultra-conservateur, ignore largement les universitaires⁶³. Mais les catégories de la profession s'y modifient. A l'occasion du décès de Maurice Prou, la Bibliothèque de l'École des chartes publie les hommages de Clovis Brunel et Gustave Dupont-Ferrier. Le premier reste un «grand chartiste», «grand érudit», mais l'hommage au second mentionne avec l'énumération des disciplines techniques dont Prou était le spécialiste - «ce paléographe, ce diplomatiste, ce juriste, cet historien, était encore et avant tout un archéologue et un numismate» – «ses opinions de médiéviste⁶⁴». La nécrologie publiée par la revue à laquelle Maurice Prou s'était attaché, Le Moyen Age, exprime également ce mélange des deux ordres de classement⁶⁵.

Dans l'univers familier à l'École des chartes, la nécrologie d'Henri Pirenne⁶⁶, signée par l'un de ses disciples belges, traduit la réorganisation du travail scientifique : «Pirenne qui a pratiqué avec une maîtrise et une autorité incontestées tous les genres historiques [....], la synthèse la plus hardie comme l'érudition la plus minutieuse, l'histoire du Bas-Empire comme celle de la

Grande Guerre était venu du médiévisme. Et ceci explique cela. La critique historique appliquée au Moyen Age lui a été l'école sans pareille qu'elle devrait être pour tous ceux qui écrivent l'histoire. Pirenne était par ses origines et est toujours demeuré par goût et par méthode un médiéviste. Et par là il a été et restera l'honneur de notre discipline, l'orgueil de notre confrérie⁶⁷».

Pour être médiéviste, on acquiert une technique que seule confère la critique des documents médiévaux, mais le médiévisme ne se compare plus à la philologie, à la diplomatique, il donne un sens à toutes ses pratiques. Les médiévistes exercent une discipline et constituent un groupe. Leur supériorité n'est plus celle de la science sur un domaine profane : c'est la supériorité collective d'une discipline autonomisée, d'un corps professionnel, de la confrérie sur ses rivales. Au triomphe de la science historique sur l'histoire des amateurs, succède la valeur paradigmatique de la discipline médiévistique pour les autres disciplines historiques. La formule d'Henri Laurent laisse encore deviner en filigrane le découpage antérieur de la discipline puisqu'il rappelle que le cœur de la médiévistique demeure la diplomatique ; cependant la périodisation universitaire a imposé sa loi. Une loi légitimée par une technicité plus affirmée, mais aussi par une obscure adhésion à l'essence de la période dont témoigne le mot «confrérie» pour exprimer la solidarité active des médiévistes.

Bien sûr cette évolution coïncide avec la fin du processus de spécialisation des chaires. Même si le marché universitaire connaît des vaches maigres⁶⁸, la spécialisation des enseignements est arrivée à son terme. A la Sorbonne la définition des chaires est l'occasion d'âpres débats sur la représentation relative des spécialités historiques. Cette conscience de l'autonomisation des carrières par catégories périodiques se retrouve à chaque élection uni-

versitaire. La logique de la spécialisation «scientifique» se transformant en logique institutionnelle puis en logique de carrière, se dévoile lors d'une élection universitaire houleuse comme celle qui oppose, pour une maîtrise de conférences à la Sorbonne, Raymond Guyot à Lucien Febvre. Le 16 janvier 1926, Louis Eisenmann rapporte les délibérations du comité d'histoire⁶⁹ à propos de la maîtrise d'histoire contemporaine : «A l'appui de la candidature de M. Guyot ont été invoquées surtout l'ancienneté [...] et la spécialisation plus grande dans les questions contemporaines ; à l'appui de celle de M. Febvre une expérience de l'enseignement supérieure [...] la variété de ses travaux [...] et la conception de l'enseignement historique qu'il soutient et qu'il applique : celle d'un enseignement de caractère général, non point restreint à des méthodes étroitement délimitées, mais suivant à travers toute la période moderne et contemporaine, de la Renaissance jusqu'aujourd'hui, l'évolution de questions particulièrement importantes...». A posteriori tout l'intérêt du débat – qui dissimule affrontements de clientèles, réseaux normaliens, rancunes personnelles - est le duel entre le principe problématique et le principe périodique de l'organisation de la discipline. La victoire du «contemporéaniste» n'est que l'écho encore inachevé du triomphe des médiévistes comme corps.

Au Collège de France, il semble que la spécialisation périodique pèse aussi lourd. Parmi les nombreux paramètres impliqués dans ces élections complexes, la solidarité disciplinaire exerce aussi son effet; Lucien Febvre écrit à Marc Bloch: «Albertini votera pour "l'Antiquité" et non contre vous; attitude que je ne discute pas mais qui me paraît à (part) moi trop "sociologique" Des correspondances reflètent cette «sociologie Lucien Febvre qui dénoncera la «tyrannie du mot, la tyrannie du nom» inventés par l'historien, à propos des travaux sur la Renaissance de Michelet 1, se pénètre toutefois de préventions profession-

72. Lucien Febvre à Henri Pirenne, Strasbourg, 29 novembre 1927, in Brice et Mary Lyon, The birth of Annales history: the letters of Lucien Febvre and Marc Bloch to Henri Pirenne (1921-1935), Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1990.

73. Commission du vocabulaire historique, *Bulletin du centre international de synthèse historique*, juin 1926, cit. p. 284.

74. Lettre du 28/12/1933 citée par J.A. Raftis, "Marc Bloch's comparative method and rural history of medieval England", *Medieval studies*, XXIV, 1962, pp. 339-368.

75. Archives du Collège de France, G IV 12 18 B.

76. Olivier Dumoulin, «Changer l'histoire, marché universitaire et innovation intellectuelle à l'époque de Marc Bloch», in Artmut Atsma, André Burguière (éds), Marc Bloch aujourd'hui. Histoire comparée et sciences sociales, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990, pp. 87-103.

77. Edouard Jordan, "Charles-Victor Langlois", Revue historique, t. 164, 1930, p. 464.

nelles pour écrire à Henri Pirenne : «Je ne suis pas médiéviste, vous le savez et je n'ai aucune qualité pour discuter le détail de vos thèses sur l'Islam et sur les causes de la fortune et de l'infortune des Carolingiens»⁷². Et s'il est alors fort à la mode, chez Henri Berr, de contester la périodisation de la discipline, les réalités de la profession dictent leur loi d'airain : «la commission maintient le terme de Moyen Age mais [...] recommande aux historiens de chercher des définitions internes de cette période dans l'espoir que l'expression disparaîtra peu à peu⁷³.»

Dans ce contexte Marc Bloch n'avance pas masqué comme Lucien Febvre, élu au Collège de France sur une chaire d'histoire moderne. Ses projets de 1928 et 1934 définissent son enseignement comme une démarche sans égard pour la sociologie «périodique» du métier. Son histoire comparée des sociétés européennes néglige toute allusion à sa spécialité universitaire. Lorsqu'en décembre 1933, Étienne Gilson suggère à Marc Bloch d'adopter un titre moins troublant, il répond : «Mon titre? Le même toujours: histoire comparée des sociétés européennes. Je me suis demandé un moment si à "européenne" je ne substituerais pas médiévale. J'y ai renoncé. Je n'ai aucun goût pour les changements d'étiquette, ni pour les étiquettes habiles ou qui croient l'être⁷⁴.»

Le risque est d'autant plus grand que certains des «littéraires» du Collège appartiennent à la «confrérie» des médiévistes ; l'administrateur Edmond Faral enseigne la littérature latine du Moyen Age, Joseph Bédier la langue et la littérature française du Moyen Age. Marc Bloch aborde le problème de front dans le projet d'enseignement déposé en 1934. S'il admet avoir débuté par l'étude des sociétés médiévales, il aujoute pourtant «c'est comme historien de la structure sociale que je me présente au Collège de France». Vient enfin l'explication de son rejet du terme

«médiévale» : «l'histoire sociale de cette époque, dans l'évolution européenne entre toutes décisive, a cessé d'être professée depuis la disparition de Jacques Flach, nom auquel il m'est particulièrement agréable de me référer, car ce pénétrant analyste des sociétés médiévales fut aussi un partisan résolu des études comparées. Je dois cependant expliquer pour quelles raisons, rejetant les tentations d'une symétrie commode, je n'ai pas cru pouvoir loyalement inscrire dans le titre que je propose le mot même de Moyen Age». La critique de Marc Bloch s'attaque d'abord aux limites convenues d'une discipline où règne l'inertie des phénomènes. Si le médiéviste est bien placé pour saisir la naissance du phénomène thaumaturgique, il se priverait de l'analyse de l'évolution après le règne de Louis XI en se conformant aux limites de la profession. Puis il rappelle son entreprise d'histoire récurrente du paysage français à partir des cadastres et du parcellaire contemporains, pour conclure qu'il faut «continuer à étudier passionnément le Moyen Age, mais, cesser de le tenir pour un empire dans un empire n'estce pas lui ramener tant de jeunes esprits qu'en détournait son apparence faussement glacée»75. Marc Bloch dénonce les conséquences sociales des catégories préétablies, et la supposée supériorité du médiévisme. Seul le Collège de France lui paraît à même de briser les cadres rigides des Universités. Dans une période de récession universitaire, la nouveauté d'un enseignement historique fondé sur une démarche va échouer face à la chaire d'antiquités nationales dont Camille Jullian avait su faire un patrimoine national⁷⁶.

Épilogue provisoire

Cette brève séquence de l'histoire de la spécialisation trouve sans doute un épilogue contemporain avec le succès sans comparaison de la Société des médiévistes de l'enseignement supérieur public, au moment même où divers assauts tentent d'ébranler une forme de spécialisation, voire même la notion de médiéviste. Ce succès laisse croire que la naissance du médiéviste ne relève pas seulement d'une nouvelle partition technique de la profession historienne, mais aussi du statut privilégié que la période occupa longtemps dans les représentations collectives. L'épisode révèle à quel point Marc Bloch était isolé dans une profession qui souscrivait sans hésiter à l'éloge de Charles-Victor Langlois par Edouard Jordan: «Il a été la preuve éclatante de la variété d'aptitudes qu'il faut posséder pour être un spécialiste au sens élevé et vrai du mot⁷⁷.»